



Déclaration liminaire de la FNEC FP FO 44 CTSD de Loire-Atlantique du 28 juin 2022

Madame la Directrice des Services Départementaux de l'Éducation Nationale,

je commencerai mon intervention sur un point national par rapport aux élections.

La hausse du taux d'abstention depuis plus de 10 ans, montre que nous nous trouvons face à une crise démocratique grave ! Et ce ne sont pas les appels au républicanisme lors des dernières élections qui ont enrayé cette progression car si tous les candidats n'avaient que ce mot à la bouche, chacun en avait sa propre définition !

Pour FO, tous les services publics et donc l'hôpital et l'école publique sont la propriété de tous ceux qui ne possèdent rien !

Il était donc légitime que les citoyens se demandent où étaient les valeurs républicaines de l'ancien gouvernement de M. Macron :

- dans les hôpitaux où il a continué de fermer des milliers de lits ?
- dans l'éducation où la formation des élèves professeurs s'est allongée d'un an à bac + 6 avant titularisation (économies de budget), où les recrutements de titulaires sont en crise, où des PES sont mis en responsabilité de classe à plein temps sans véritable formation et finalement remplacés par des contractuels sans formation ?

Finalement, la politique de M. Macron et son projet ont été massivement rejetés par une majorité de citoyens. Nous nous trouvons donc face à une crise institutionnelle sans précédent avec comme questions centrales pour les salariés :

- quid de la retraite à 65 ans ? (FO revendique le retour de la retraite à 60 ans avec 37,5 annuités !)
- quid de l'augmentation des salaires ?

... et pour les enseignants quid de « l'école du futur » ?

Pour FO, pour la FNEC FP FO, pour le Snudi FO, l'école du Futur du président Macron est tout sauf Républicaine car l'égalité républicaine, ce n'est ni la discrimination positive ni l'égalité des chances ...même avec un vernis d'équité !

Pour FO, les principes fondamentaux de la République énoncés dans sa devise, "Liberté, Égalité, Fraternité" doivent se traduire par **des droits intangibles, à la fois politiques et sociaux.**

L'article 1er de notre Constitution s'inscrit dans ce cadre puisqu'il proclame que "La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale".

En France, cette République indivisible, laïque, démocratique et sociale s'est donc construite autour d'une fonction publique garantissant :

- aux citoyens une égalité d'accès à l'ensemble des services Publics et la neutralité du service rendu
- aux fonctionnaires l'égalité d'accès à l'emploi public via des concours et l'égalité de traitement via le Statut Général de la Fonction Publique (c'est à dire **une fonction publique de carrière**)

L'école du Futur de M. Macron c'est la privatisation de l'école, voire son ubérisation afin de l'adapter aux besoins du marché en crise qui a besoin d'une main d'oeuvre de moins en moins qualifiée !

Pour en revenir sur la situation du département, le Snudi FO 44 avait anticipé la situation catastrophique dans laquelle se trouvent de nombreuses écoles :

une 30aine fermetures ou annulation d'ouvertures annoncées parfois pour des variations minimales
c'est à dire une 30aine de collègues qui pourraient être nommés sur ordre hors mouvement !

Le Snudi FO 44 maintient donc sa revendication de **250 postes** pour le 44 et s'associe au courrier de notre syndicat national au ministre de l'Education Nationale de recruter **immédiatement la TOTALITE des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires** afin de permettre que :

- *chaque collègue soit remplacé,*
- *tous les temps partiels soient accordés,*
- *toutes les ouvertures de classes nécessaires soient prononcées dès le mois de juin et qu'aucune fermeture de classe n'ait lieu ni en juin ni en septembre*

... et arrêter de déshabiller Pierre pour habiller Paul.

Pour finir le Snudi FO 44 réitère donc pour ce CTSD de juin ses revendications de février :

- maintien de toutes les décisions « *de non fermeture pour plafonnement* » et « *d'ouverture pour plafonnement* »,
- élargissement de ces décisions, en juin, à TOUTES les écoles qui se trouveraient dans des situations équivalentes,
- obtention de l'égalité des seuils entre les maternelles, les élémentaires et les primaires,

et les élargit face au projet de « l'école de Futur » de M. Macron :

- *rétablir l'égalité de traitement entre les écoles, entre les enseignants, les élèves ...*
- *garantir la liberté pédagogique des enseignants*
- *assurer une réelle fraternité ou sorrité entre les salarié.e.s des écoles et entre ces salarié.e.s et les usagers*

... en particulier après ces 2 années de COVID qui ont mis à mal de nombreux collègues.

**Dans tous les cas l'avenir de l'école publique laïque
ne doit pas être confié aux communes et dépendre des aléas politiques...**

C'est à ce titre que la Fnec FP FO revendique l'abandon des évaluations d'écoles !